

## Propos de Toponymie française

par AUGUSTE VINCENT.

*D'après une communication faite en mai 1933  
à la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie.*

---

Préparant la publication des matériaux recueillis pour mon cours donné à l'Institut des Hautes Études de Belgique depuis 1919, j'en ai extrait certains détails curieux à l'intention de mes confrères de la Commission. Si plusieurs des phénomènes décrits ci-dessous ont déjà été signalés, les exemples concrets cités par moi sont presque tous inédits. A part quelques noms mentionnés pour leur forme actuelle et récente, tous les noms de lieux expliqués sont accompagnés de formes anciennes ; quand il s'agit d'un département non encore représenté dans la collection in-4<sup>o</sup> des Dictionnaires topographiques, une référence bibliographique est donnée à l'aide des sigles ci-dessous.

**Sigles pour les départements.** — Sont donnés après le nom d'une commune ; pour les hameaux et dépendances, le nom de la commune suit entre parenthèses. — AM : Alpes-Maritimes ; Ardch : Ardèche ; Ardn : Ardennes ; Arg : Ariège ; Av : Aveyron ; BA : Basses-Alpes ; BDR : Bouches-du-Rhône ; Calv. : Calvados ; Char. : Charente ; CO : Côte-d'Or ; Corr : Corrèze ; Ctl : Cantal ; Db : Doubs ; Dord : Dordogne ; DS : Deux-Sèvres ; EL : Eure-et-Loir ; HA : Hautes-Alpes ; HG : Haute-Garonne ; HL : Haute-

Loire ; HM : Haute-Marne ; HS : Haute-Saône ; HSav : Haute-Savoie ; Is : Isère ; Ld : Landes ; LG : Lot-et-Garonne ; LI : Loire-Inférieure ; Loz : Lozère ; Lre : Loire ; Lret : Loiret ; M : Meuse ; May : Mayenne ; Mch : Manche ; ML : Maine-et-Loire ; MM : Meurthe-et-Moselle ; Mos : Moselle ; Mrn : Marne ; Nd : Nord ; PC : Pas-de-Calais ; PO : Pyrénées-Orientales ; S : Seine ; Sav : Savoie ; SI : Seine-Inférieure ; SL : Saône-et-Loire ; SM : Seine-et-Marne ; SO : Seine-et-Oise ; Som : Somme ; TG : Tarn-et-Garonne ; Vcl : Vaucluse ; Vd : Vendée ; Vg : Vosges ; Vn : Vienne ; Y : Yonne.

**Sigles bibliographiques.** — Aucun sigle n'est donné pour les formes tirées des Dictionnaires topographiques (pour MM, v. Meurthe et Moselle ; pour Som, v. les Mém. de la Soc. des Antiq. de Pic.). — ACB : Actes et lettres Charles I<sup>er</sup>, roi de Sicile, 1926. — APR : Acta Pontif. Rom. ined... Pflugk-Hartung, 1881-6. — BEC : Bibl. École Chartes. — Bo : Bouquet, Recueil historiens Gaule et France. — BPA : Bruneau, Ét. phonét. patois Ardn, 1913. — CAN : Cartul. égl. Angoulême (Bull. et Mém. Soc. hist. Char. 6<sup>e</sup> s., IX, 1899). — CAP : Corresp. adm. Alphonse de Poitiers, 1894-1900. — CB : Cartul. abb. Beaulieu en Limousin, 1859 (Coll. Doc. in.). — CC : Chartes ordre Chalais (Arch. Fr. mon. XXIII, 1923). — CCNF : Coll. des Chron. nat. franç. (Buchon). — CDHF : Chron. et dipl. rel. à l'hist. de Fr. — CEM : Cartul. évêché Metz (Mettensia, IV-V). — CP : Cartul. N.-D. Paris p. p. Guérard. — CS : Cartul. abb. Savigny (Rhône), 1853 (Coll. Doc. in.). — CSAV : Cartul. S. André-le-Bas de Vienne, 1869. — CT : Cartul. abb. N.-D. de la Trappe, 1889. — CVC : Cartul. abb. N.-D. des Vaux-de-Cernay, 1858. — DA : Douet d'Arcq. Rech. Beaumont-sur-Oise, 1855. — DA 1 : Ch. Duvivier, Actes et doc. anc. int. la Belg. 1898 (CRH). — DCB : Doc. comté Champagne et Brie, 1901. — DFA :

Delpit, Coll. gén. doc. fr. en Angl., 1847. — DK : Diplomata Karolingorum, I, 1906 (MGH). — DMRL : Doc... Menton..., 1909. — DP : Dict. hist. et arch. Picardie, 1909. DV : Devic et Vaissette, Hist. gén. du Languedoc. — F : Foerstemann, Altdeutsches namenbuch. I. Personennamen, 1900. — GC : Gallia christiana. — GCF : Grandes chroniques de France (Soc. Hist. de Fr.). — GCN : Gallia christiana novissima. — GT : Grégoire de Tours (MGH). — HNT : Hondius, Nouveau théâtre. — IA : Itinéraire d'Antonin. — LOB : Leblond, Obituaire Hôtel-Dieu Beauvais (Bull. Phil. et Hist., 1917). — LTC : Teulet, Layettes trésor Chartes, 1863. — MA : Mém. Soc. arch. Avesnes. — MH : Mélanges historiques (Coll. doc. in.). — NW : Natalis de Wailly, Notice actes en langue vulg. (Not. et extr. mss. 1878). — PA : Pouillés prov. Aix, 1923. — PB : Pouillé dioc. Besançon (Dép. Db. Inv. somm., 1903). — PI : Polyptique abb. S. Germain-des-Prés... Irminon. — PL : Pouillés prov. Lyon, 1904. — PPR : Pouillés prov. Reims, 1908. — PPT : Pouillés prov. Trèves, 1915. — PR : Pouillés prov. Rouen, 1903. — PS : Pouillés prov. Sens, 1904. — PT : Pouillés prov. Tours, 1903. — RC : Recueil Chartes abb. Cluny (Coll. Doc. in.). — RSM : Rec. ch. et doc. S. Martin-des-Champs (Arch. Fr. mon., XIII, 1912). — SB : Spicilegium Brivatense..., 1886. — SJ : Sanson et Jaillot, Atlas nouveau. — SVM : Cartul. abb. S. Victor Marseille, 1857 (Coll. Doc. in.). — TCR : Trésor chartes comté Rethel. — TOB : Testaments officialité Besançon, 1902-7 (Coll. Doc. in.). — US : Urkundenbuch Stadt Strassburg. — VP : Valois, Cartulaire N.-D. des Prés Douai (Cab. hist., XXVIII, 2, 1881). — VPA : Vitae Paparum Avenionensium, nouv. éd., 1916-22.

Je crois opportun de rappeler tout d'abord l'origine du mot *toponymie*. Ce mot est actuellement employé sans réserve en Belgique, et un peu moins volontiers en France. Il a passé en italien et en espagnol, mais non en néerlandais, en anglais et en allemand.

Ainsi que je l'ai signalé en 1927, c'est Godefroid Kurth, professeur à l'Université de Liège, qui le créa en 1885 : « Comme la science des noms de lieux n'a pas encore de nom, et qu'elle n'a été désignée jusqu'à présent que par des composés lourds et barbares, tels que *onomastique locale*, *onomatologie*, etc., je propose, sauf meilleur avis, le terme de *toponymie* » (*Institut archéologique du Luxembourg. Annales*, Arlon, XVII, 267, n. 1). On employait du reste déjà, pour désigner l'ensemble des noms d'une région, un terme voisin, *toponomastique* ; v. p. ex. Léon Vanderkindere, *De l'établissement des Francs en Belgique, spécialement d'après la toponomastique* (*Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, III, 1884-85). Léon Vanderkindere adopta du reste immédiatement le terme proposé par Kurth ; dans son étude intitulée : *Les origines de la population flamande. La question des Suèves et des Saxons* (*Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 3<sup>e</sup> s., X, 1885, nos 9-10), il dit : « Les études toponymiques ont fait dans les derniers temps de grands progrès. » Dès l'année suivante, le mot est employé en Italie par Bianchi, dans le sens de « ensemble des noms de lieux » (l'emploi dans les deux sens était inévitable) : *La declinazione nella toponimia toscana* (*Archivio glottologico italiano*, diretto da G. I. Ascoli, IX, 1886, 365-436 ; p. 367, le titre courant est : *Toponomia toscana* ; mais à partir de la p. 369 : *Toponomia toscana*. Nous n'avons du reste pas rencontré le mot dans le texte). Un an plus tard, Kurth lui-même publiait son *Glossaire toponymique de la commune de Saint-Léger* (Luxembourg) (*Annales de la Fédération archéologique et*

*historique de Belgique. Congrès de Namur, Namur, 1887).*

La transmission du mot en Italie était peut-être due à l'Italien Tito Zanardelli, établi en Belgique depuis quelques années, et qui s'intéressait aux dialectes et aux noms de lieux ; il publia, en 1895 : *Contribution à l'étude de la toponymie belge, déterminant, entre autres, l'étymologie de Namur*, Bruxelles, 1895 (extrait du Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Brux., XIV, 1895-6). A la même époque, Alphonse Wauters publie : *Quelques mots sur les progrès de la toponymie en Belgique* (Bull Acad. roy. de Belg., XXXI, 1896, 307 ss.).

\* \* \*

Les progrès, dans notre domaine, ont comme première condition une abondante documentation : les faits coupent les ailes aux étymologies fantaisistes. « Sans contredit, affirme un philologue, toute explication d'un nom de lieu obscur à première vue a de l'importance. » Mais selon un autre philologue, « il ne faut pas chercher les étymologies, il faut les trouver ». Peut-être pensait-il aussi qu'il vaut mieux ne montrer, des trouvailles qu'on a faites, que celles qui sont vraiment bonnes. En tout cas, bien que l'opinion contraire soit encore soutenue, il faut recueillir avant tout le plus de formes possibles, la prononciation actuelle, et les citations anciennes, en remontant le plus haut que l'on peut. C'est ce que montreront notamment les cas d'évolution suivants :

*Belgeart* May. 1205 Broylo Lejardis (Dict.); v. 1508 de Brolio Jardi PT, 1773 Bellejeard (Dict.; *brevil* « bois clôturé », et nom d'homme).

*Briquemault* (S<sup>e</sup>-Geneviève-des-Bois Lret) v. 1350 de Prato Grimaudi PS.

*Chirassimont* Lre v. 1225 ecclesie de Chasal Symont, fin XIV<sup>e</sup> Chassasimont PL (*chasal*).

*Couraux* (Puisieulx Mrn) v. 850 Curtis Hrodoldi, déb. XI<sup>e</sup> Curtis Rodoldi, 1240 Corraul (Hrodold, Foerstemann).

*Leville* (Mons SM) 1249-52 Novilla DCB.

*Malminoux* Aube 1153 Mainil Menout, 1153 Villare Magnout, 1179 Mainil Menoldi, 1206 Manilliminot.

*Painblanc* CO 877-9 in Prato Ambleno ecclesiae duae, v. 1090 Pré Anblen, 1201 Plainben, 1210 Plaainblein, 1253 Panblain, 1450 Pain Blanc (Amalenus, F.).

*Les Pandraux* (Lantriac HL) v. 1161 Pratum Andraldum (XI<sup>e</sup> s. Andrald, F), 1360 mansus de Palandrau, 1360 Les Pandraus.

*Trochèrés* CO 830 Trêscasae, déb. XI<sup>e</sup> Trecasae, 1245 Trechesa, 1256 Troschières, 1325 Troichères (v. fr. *chaise*, *chiese* « maison » ; du lat. *casa*).

\* \* \*

Dans un même type de noms, les uns, malgré des transformations parfois grandes, ont conservé quelque chose de tous leurs éléments primitifs, les autres ont perdu l'un de ceux-ci. C'est le cas par exemple pour les noms français commençant par une préposition. Ce genre de noms est déjà en vogue à l'époque romaine ; il suffit de parcourir la Table de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin pour en trouver des quantités : Ad aquas, Ad cisternas, Ad confluentes, Ad Dianam, Ad duos pontes, Ad pinum, Ad puteum, Ad salices, Ad turres, etc.

Dans les noms français, tantôt la préposition est tombée, tantôt elle a subsisté jusqu'aujourd'hui. C'est ainsi que l'on a :

*Chabanne* (Chevelles Vn) 1021 villa Ad Kabannas.

*Cohayon* Aisne 1065 villa que dicitur in Curte-Hugonis.

*Fonroger* (La Tourette Aude) 1351 ubi dicitur ad Fontem Rogerii.

*La Mer* (S.-Martin-de-la-Mer CO) 1291 apud à la Mer et in toto parochiatu Sancti Martini de la Mer CEA.

*S.-Dié* Vg. ch.-l. arr., 769 monasteriolo aliquo qui nuncupatur Ad sancto Deodato infra Vosago silva DK, 1315 Saint Dyeir.

*Le Siriès* (S.-Céré Lot) XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> de vineis qui vocantur A Ciraisolo CB (dim. de *cerisier*).

Mais la préposition est conservée dans les noms suivants :

*Millebosc* SI 1337 villa in Medio Bosco, 1431 la ville Emi-le-Bos (ami, emmi « au milieu de »).

*Millechamps* (Digny EL) 1277 fief d'A-mi-les-champs, 1284 Mi les champs.

*Entrecasteaux* Var 1012 territorium de Inter Castellis SVM.

*Entre-Deux-Monts* (Conceur-et-Corboin CO) 1265 nostra grangia dicta d'Entre Dous Moniz (ferme du duc de Bourgogne).

*Entremont* HSav. 1388 monasterii de Intermontibus VPA.

*S.-Pierre-d'Entremonts* Orne v. 1350 ecclesia d'Entremonts PR.

*Entre-Deux-Rieux* (Marmanhac Ctl) 1378 Entredouxrieux, 1649 Entredeuxrifs.

*Entrevaux* BA 1376 ecclesia de Intervallibus PA.

*Outremont* (Mont-Saon HM) 1101 capella de Ultramonte.

*Outrepoint* Mrn 1240 Outrepoint.

*Outreval* (Quelmes PC) 1407 Outreval.

Cette préposition est restée seule dans *Outre* (S.-Erme Aisne) 1146 Ultra Aisne, 1317 in villa et territorio de Ultra, 1750 Outres.

*Sous-la-Roche* (S. Christophe-Entre-Deux-Guiers Is) XII<sup>e</sup> de Subrupe.

*Surmaine* (Fromentières May) 1506 lieu de Surmaiienne (sur la *Mayenne*, 859 Medanum flumen, IX<sup>e</sup> super fluvium Meduanae, appelée *Maine* dans son cours inférieur).

*Sur-Ocre* (S.-Aubin-Châteauneuf Y) 1294 super Ocrum, XV<sup>e</sup> *Sur Ocre* (hameau dominant la rive gauche de l'Ocre).

*Survarenne* (Cigné May), sur la *Varenne*, 1200 pontem Varenne.

La préposition est tombée dans *L'Aubois* (Jouet-sur-l'Aubois Cher) 1190 villa que dicitur super Albeiam, 1451 Auboye (sur l'*Aubois*, 1176 aqua Albeya).

Avec les noms propres d'hommes, on rencontre aussi ces deux mêmes types, et l'on passe parfois de l'un à l'autre:

*Chez-Bobin* (Latus Vn) 1565 village des Baubyns (addition donc moderne).

*Chez-Bouchet* (Romagne Vn) 1597 le Viel Breus autrement *Chez Bouchet*.

*Chez-Colin* (Luthenay Vn) XVIII<sup>e</sup> Les Colins (ici encore, addition récente).

Et voici trois exemples de la chute de la même préposition :

*Goibeau* (Latillé Vn) 1620 *Chez Goibeau*, 1775 Les Gouabaux (passage du nom du singulier au pluriel ; phénomène très fréquent ; v. aussi les deux suivants).

*Le Grillea* (Quinçay Vn) 1527 Cheulx Grilleau, 1580 village des Bruères autrement appelé Cheulx les Grilleaux, 1775 Les Grillas.

*Les Huguets* (Sérigny Vn) 1565 maison de Jaques Huguets, 1573 Cheulx les Huguets.

\* \* \*

Les noms complexes abondent dans la toponomastique de la France. Je ne parle pas ici des composés, fréquents partout. Les autres types sont nombreux. Et souvent on observe très tôt une tendance à l'agglomération graphique des divers éléments ; ce qui est rationnel pour un nom propre, après tout, car son sens étymologique n'a pas d'import-

tance pour son rôle de nom propre, et le mot unique est plus facile à retenir, à écrire, à classer. Mais il est certain d'autre part que la fusion des éléments est un piège de plus pour l'étymologiste hâtif (comme aussi l'opération inverse, le découpage injustifié !)

Voici deux noms formés de deux noms de localités voisines agglomérés :

*Bourfontaine* Aisne 1260 Burgus juxta Feritatem Milonis, 1328 Fontaine Notre-Dame, 1339 Bourfontaine en Valois.

*Champneville* M 1125 villare in Campis, 1398 Champ et Nueville, 1549 Neufville et Champ sur Meuse.

Une préposition peut être incluse dans le conglomérat :

*Valdeblore* AM 1351 prior de Blora PA.

*Vaudesson* Aisne 1143 Absona, XII<sup>e</sup> Valdesson.

*Le Vaudoué* SM v. 1350 Oetum, 1369-70 Oé PS.

Le phénomène est très fréquent quand il y a apposition (nom propre et nom commun) :

*Castelferrus* TG 844 actum Ferrucius DV2 (remarquer le nom invariable en *-us*, comme Parisius, notamment, employé jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle).

*Le Mazer* (Chamallières HL) 1268 mansus Herm, 1339 Mansus Heremus (herm, erm « désert »).

*Noirmoutier* Vd. ch.-l. cn, dans une île, VII<sup>e</sup> in insula Herio monasterio, 819 monasterio sancti Filiberti quod est situm in insula quae dicitur Aeri, 868 jam dicto Haerensi monasterio BEC 59, 1648 l'Isle de Nermontier HNT (N ajouté devant l'initiale ; v. plus loin ; puis transformation analogique d'après l'adjectif *noir*).

Ce type nom propre + nom commun en apposition est tellement naturel qu'on a cru parfois le voir où en réalité il y avait composition avec nom d'homme au cas régime : *Thionville* Mos. 773 actum Theodone villa palatio publico US (comp. l'équivalent allemand, de même formation,

*Diedenhofen*), XIII<sup>e</sup> à Theodone GCF (l'auteur de ce passage a pris *ville* pour une simple apposition).

La fusion des éléments est fréquente aussi pour les noms propres accompagnés d'une détermination les distinguant d'un homonyme :

*Lanslebourg* Sav. ch.-l. cn, 1127 ecclesia de Lanceo Burgo, 1561 Lenslebourg.

*Lanslevillard* Sav. 1127 ecclesia de Lanceo Superiore, XIV<sup>e</sup> curatus Lancei Villararis, XVI<sup>e</sup> Lanlevillar (*villar*, opposé à *bourg*, signifie « hameau », « (petit) village » ; remarquer, dans la dernière forme citée, *Lan-* sans *s*, et *villar* sans le *d* final parasite).

*Lerveuil* (Vissac HL) 1078 Lermus, 1404 Lerm-Veilh.

*Montmoulin* (Chipilly Söm) 1285 Mons as Molins, 1579 Mont au Moulin, 1759 Mont-Moulin.

*Trilport* SM 1256-70 Trie le Port DCB, 1353 Tria Portus PS.

\* \* \*

Il est un type de noms officiels dans lesquels on veille à ne pas laisser se produire de fusion : ils sont formés du nom des trois, voire 4 parties principales de la commune, toutes tenant à être représentées. Ces noms sont spécialement fréquents dans le nord et dans les Pyrénées.

*Allemanche-Launay-et-Soyer* Mrn. v. 1220 Allemanche, v. 1282 Soissi (Soyer, jusque là commune indépendante, fut réunie à Allemanche-Launay en 1846).

*Noyers-Pont-Maugis* Ardn. 1828 Noyers-Thelonne-Chaumont-Pont-Maugis, 1883 Noyers-Pont-Maugis et Chaumont (Thelonne était déjà devenue commune séparée).

*Villeneuve-Renneville-Chavigny* Mrn. v. 1222 Villeneuve, v. 1252 Reinneville (la commune de Chavigny, 850 Caviacus, fut réunie à V.-R. en 1865).

Dans le cas où la commune se compose de deux villages

homonymes, le nom commun est mis en évidence, et les déterminatifs sont groupés, en seconde place ou, plus rarement, en tête :

*Argut-Dessous-Dessus* HG.

*Benqué-Dessous-et-Dessus* HG.

*Landes-Vieilles-et-Neuves* SI.

*Bas-et-Haut-Host* Mos. 1779 Oberhogst et Niederhogst, XIX<sup>e</sup> Haut-et-Bas-Host.

Pour d'autres, le nom est mis au pluriel et on le fait précéder de l'article :

*Les Maillys* CO, 1582 Les Maillys lez Auxonne (M.-la-Ville + M.-l'Église + M.-le-Château + M.-le-Pont).

*Les Riceys* Aube XVI<sup>e</sup> Riceyum Bassum, Riceium Altum, Riceium Medium (commune formée en 1789, de ces trois villages).

On trouve de même, mais non pour désigner une agglomération : 1319 monseigneur des Fertés DCB (ce personnage était seigneur de *La Ferté-sous-Jouarre* SM ch.-l en et de *La Ferté-Gaucher* SM ch.-l. en, localités distantes de 20 km.

Enfin, on a eu recours aussi à l'adjectif *deux* (comp. le nom de département *Deux-Sèvres*) : 1285 les villes de II Cormoux, 1391 Cormoul le Grant, Courmoul le Petit, c'est-à-dire *Cormot-le-Grand* CO et son hameau de *Cormot-le-Petit*.

Cette classe des noms à déterminatif prête à une foule de remarques curieuses, pour le fond et pour la forme.

C'est ainsi qu'une particularité de quelques-uns de ces noms dont la 2<sup>e</sup> partie désigne la région, est l'emploi de la préposition *lez*, « à côté de », désignant une chose voisine ; la région est donc ici, en quelque sorte, considérée comme entourant le lieu mais ne l'englobant pas.

*Bus-lez-Artois* Som. 1147 Bus, 1557 Bus lez Artois.

*Domart* Som. 1507 Domp~~mart~~ lez Ponthieu.

*Montcornet* Ardn. 1447 Montcornet lez Ardenne TCR.

Les épithètes laudatives ou dépréciatives sont assez fréquentes ; les communes tendent souvent à se débarrasser des adjectifs peu agréables ; c'est ainsi que *Brive* Corr. ch.-l. arr., s'est appelée jusqu'il y a peu de temps *Brive-la-Gaillarde*. On trouve p. ex. :

*Montigny-le-Chartif* EL 1223 apud Montigneium Lechetif CT, 1736 Montigny le Chartif.

*Ouille-la-Bien-Tournée* Calv. 1493 Ouville la Bien-tournée.

*Rouvres-la-Chétive* Vg. 1432 Rouvra Castiva (= \*Captiva), Rouvra Misera PPT.

C'est le type du surnom, si vivace dans l'humanité, de l'épithète poétique qui ne perd jamais ses droits ; voici à ce sujet une énumération du XIV<sup>e</sup> siècle où l'on sent l'effet du soleil méditerranéen : la grande et antique ciéutat d'Arles, la richo Marseilha, lou noble Aix, l'abundant Tarascón, embe lou mercadant Toulon GCN5.

Les déterminatifs sont parfois choisis dans le même ordre d'idées que le nom lui-même, le sens étymologique de celui-ci ayant été oublié ; il arrive même que ce soit le même mot :

*Ax-les-Thermes* Arg. (*aquis* latin, « aux eaux »).

*Bagnols-les-Bains* Loz.

*Bains-les-Bains* Vg ch.-l. cn, 1402 de Balneis PPT.

*La Balme-les-Grottes* Is. v. 1296 redditus Balmae GC4 (balme, baume, « grotte »).

*Estrées-Cauchy* PC 1096 Estrées, 1283 Estrées en le Cauchie (voie romaine Arras-Thérouanne ; v. fr. *estrée*, du lat. *strata* « chaussée »).

*Estrées-en-Chaussée* Som 1148 Estrées, 1296 Estrées in Calceia (route de Péronne vers le sud-est).

*Farges-en-Septaine* Cher 1782 Farges les Forges.

*Le Gault-la-Forêt* Mrn 1133 villa dol Galt (d'après la

forêt du *Gault*, 1163 *nemus dou Waut* ; v. fr. *gault*, emprunté au germ. *wald* « forêt »).

Nous rencontrons un cas semblable, mais d'un genre particulier, dans *Angle-sur-l'Anglin* Vn 1025 *castellum Inгла*, 1859 *Angles-sur-Langlin* ; a emprunté son nom et son déterminatif à la rivière qui l'arrose, aujourd'hui *l'Anglin*, 1260 *Engleen*, qui a porté d'abord le nom simple, v. 1080 *flumen Engle* (la terminaison *-ain*, *-in*, qu'ont prise tant de petit cours d'eau français, est une terminaison de cas oblique, que l'on retrouve p. ex. dans *nonnain*, de *nonne*).

Voici enfin, curiosité rare, des déterminatifs indiquant la position sur une rivière, et qui sont inexacts. Sur *l'Ignon*, affluent droit de la *Tille*, et à une bonne distance du confluent, nous trouvons *Marcilly-sur-Tille* CO 801 *Marciliacus*, XII<sup>e</sup> *Marcilleium juxta Tylecastrum*, 1578 *Marcilly lez Ys* sur *Tille* ; et un peu en amont, *Is-sur-Tille* CO, ch.-l. cn, 722 *Hicio*, 1254 *Ys* selonc (près de) *Trichastel*, 1464 *Ys* sur *Tille*. La localité importante, pourvue, dès une époque ancienne, d'un sérieux château-fort, se trouve au confluent de *l'Ignon* et de la *Tille*, et elle a emprunté son nom à cette seconde rivière ; c'est *Til-Châtel* CO, 801 *castrum de Tile castello*, 815 *Tillensis finis*. Son nom a influé sur le déterminatif d'*Is* et de *Marcilly*, qui a fini par devenir le même que pour des localités vraiment situées sur la *Tille*, p. ex. *Arc-sur-Tille* CO 1124 *Arcus*, 1260 *Arc sus Tille* ; *Marey-sur-Tille* CO.

Il convient de ranger dans cette classe curieuse et complexe des noms à déterminatif le groupe, important dans les pays romans, des noms de lieux qui sont des diminutifs d'autres noms de lieux. Ces diminutifs sont intéressants parce que ce sont des noms dont l'étymologie est retrouvée en entier (quel que soit le sens du nom simple !), et aussi parce que l'évolution provoquée par la juxta-

position du suffixe les éloigne souvent beaucoup du nom simple. Voici quelques exemples choisis dans le domaine français :

*Antreuille* (Ennetières-en-Weppes Nd) 1362 Anteruelles PPR ; dim. d'*Ennetières-en-Weppes* Nd 1362 Anetières en Wespes PPR (Weppes est le nom d'une région s'étendant à l'ouest de Lille Nd, 1125 in omni regione Weps nuncupata ; comparez Sainghin-en-Weppes Nd).

*Bavisiau* (Obies Nd) 1147 apud Banigellum (lire \*Bavigellum), 1150-9 Bavisiel et Obies DA1 ; de *Bavay* Nd 1189 Bavai MA2 (un *s* est intercalé dans le dérivé ; comparez *tournoisien*, *tournoisien*).

*Boulinette* (Valsainte BA) XVI<sup>e</sup> de Boniletis PA ; de *Bonnieux* Vcl 1274 de Bonilis PA.

*Pirolles* (Bauzac HL) 1082 villa quae dicitur Pijairolas ; de *Pigeyres* (Bains HL) 1150 Pigerias.

*Pusey* HS XIV<sup>e</sup> de Pusello PB ; de *Pusy* HS XIV<sup>e</sup> de Pusey PB.

*Rambouillet* SO ch.-l. arr., 1142 Rambullet CVC ; de *Rambeuil*, Rambeul, Ramboel, Ramboil, nom disparu depuis longtemps et qui désignait un fief situé entre la seigneurie de Rambouillet et celle de Groussay, à l'emplacement de la rue de l'Hôpital (CVC, II, 387).

*Rodelle* Av. en Bozouls, 1341 de Ruthinela BEC 44 ; de *Rodez* Av. ch.-l. dép., VI<sup>e</sup> Rutenis GT, 1214 Rodenam DV8, 1341 Rutena BEC 44, v. 1370 Rodeys DFA.

*Salvizinet* Lre 1090 Savisinset CS, v. 1225 ecclesia de Saviniset, fin XIV<sup>e</sup> Savignioset PL ; de *Savigneux* Lre v. 1225 ecclesia de Saviniaco PL.

*Samoreau* SM 1267 Samoisellum CAP, 1369-70 Samoisiau PS ; de *Samois* SM v. 980 Samesium GC7, 1313 Samois CCNF9.

*Trassanel* Aude 1217 Treussanellum ; de *Trausse* Aude 1167 Trauzanum, 1231 Treussanum.

La fantaisie, dans la toponomastique de l'Europe occidentale et spécialement dans celle de la France, est abondamment représentée par les noms donnés aux châteaux par leur propriétaire. Ils sont de types variés : noms de défi, noms de bon augure, etc. Une classe amusante est celle des noms épisodiques, parmi lesquels il en est de gastronomiques :

*Beaudinar* (S. Julien-en-Beauchaine HA) 1116 Beldinar.

*Beudiné* (Chirens Is) XV<sup>e</sup> domus fortis de Bello Prandio.

*Beudîner* (S. André-des-Effengeas Ardch) 1252 Beldisnar SB.

*Paincuit* (Boullay-les-Deux-Églises EL) déb. IX<sup>e</sup> in Pane Cocto PI.

*Pain-Perdu* (Guesne Vn) 1460 Paimperdu (il s'agit ici d'un hameau avec moulin).

Un autre type caractéristique des pays romans, et spécialement de la France, est constitué par les noms composés d'un verbe. Les plus curieux ont originairement, comme tant de noms communs, le verbe à l'impératif (confondu très tôt avec l'indicatif, du reste), accompagné d'un complément direct :

*Angoulevant* (Peignez HM) 1315 Angula ventum (« avale le vent ! » ; est du reste aussi le nom d'un oiseau, l'*engoulevant*).

*Curebourse* (S. Clément Ctl) 1485 Curaboursa (« vide la bourse (du voyageur) ! » ; sur une hauteur coupée par une voie antique).

*Ecorchebœuf* (Montigny-le-Chartif EL) 1614 Escorchebeuf.

*Ecornebœuf* Dord 1163 Escornabou.

*Empoignepain* (Sincey CO), ferme, 1378-9 Empoignepain.

*Matefelon* (Seiches ML) 1111 de Matefelono BEC 36 (« mate le félon ! »).

*Passavant* HS 1256 Seigneur de Passavant NW, 1259 sires de Passeavant CEM (« passe en avant ! » ; nom donné souvent à un fortin avancé).

*Taillegour* (S. Pierre-des-Eglises Vn) 1628 Taillegouille, 1764 Taillegoule (sgn. de coupegueule, coupe-gorge).

*Taussacq* (Eramecourt Som) 1037 Molendinum quod dicitur Tolsac, 1197 Tousac DP (v. fr. *toller* « enlever » ; nom favori pour les moulins).

*Tranchebourse* (S. Georges-Lagricol HL) 1160 Trencha Borsa.

*Tranche-Gorge* (Varenes-Reuillon SL) av. 1312 capella de Tranche-Gorge PL.

Plus rarement, le nom composé exprime un souhait :

*Dieu-l'Accroisse* (Le Tilleul-Lambert Eure), ferme, 1265 Dex Lacreisse.

*Dieusie* (Rochefort-sur-Loire ML) 1272 castrum... quod Deus Aye vulgariter appellatur ACB (v. fr. *aier* « aider » ; même composé comme nom de personne : 1377 Diex Aye, filio Isaac de Trecis, Judeo BEC 49).

\* \* \*

Nous avons parlé plus haut des déterminatifs, que l'on a ajoutés à des époques diverses à un nombre énorme de noms français.

D'autres additions ont été faites à beaucoup de noms, soit à l'initiale, soit à la finale.

C'est ainsi que l'article défini s'est assez souvent aggloméré au nom (chose heureuse, à vrai dire, le nom propre ne provoquant ainsi aucune hésitation quand il s'agit de le classer ; quand l'article s'écrit à part, en France on n'en tient généralement pas compte, mais cet usage ne s'impose pas nécessairement) :

*Lachaussée* M 1132 Calceia, 1321 Lachaulcie.

*Leffonds* HM 1189 Fons (« fontaine »), XII<sup>e</sup> La Fonz, 1470 Leffons.

*Leyvaux* Ctl XIV<sup>e</sup> Les Vals.

*Lavelan* (Grimaud Var) 1173 ecclesia de Avellano SVM.

Parfois, la fusion faite, un second article vient agré-  
menter le nom :

*La Ferté-Milon* Aisne 1412 les subgiez de La Lafferté-  
Milon DA.

*La Lacelle* Orne IX<sup>e</sup> Cella, v. 1330 Lacelle PT.

*Le Loroux* ML 1121 abbatia Oratorii ACB.

Ce n'est pas seulement l'article, mais aussi une prépo-  
sition (ou un fragment de préposition) qui s'accole parfois  
à un nom de lieu :

*Ardonprez* (Templeuve Nd) 1234-5 Ardonpret, 1235 de  
Dardonpret VP.

*Dangermel* (Ecuire PC) 1376 Angermel, 1453 Danger-  
mez.

*Dax* Ld ch.-l. arr., VI<sup>e</sup> Aquis GT, v. 1440 Ax DFA,  
1641 Dax HNT.

*Deauville* Calv. 1060 Auevilla; XVI<sup>e</sup> Deauvilla.

*Nardanne* (Loudun Vn) 1419 hostel d'Ardenne, 1562  
Nardanne.

*Nardenne* (Rouillé Vn) 1476 Ardaynne, 1610 Nardenne.

*Nivelet* (Sompuis Urn) 1130 allodium quod dicitur Evleis,  
1269 Evlois, 1540 la cense de Nivelès (peut-être influencé  
par v. fr. *nivelet* « sot, niais »).

*Nohan* (Thilay Ardn) 1265 Ohan, local « *nòwā* » BPA.

A la finale, on assiste extrêmement fréquemment à  
l'addition d'un *s*, qui, dans la déclinaison française du  
moyen âge, est la terminaison du nominatif singulier  
(n. sing. Hugues, cas oblique Huon). Dans beaucoup de  
noms de lieux, il est aussi ajouté par analogie. Tout cela  
veut dire notamment qu'un *s* final ne peut, à lui seul, être  
considéré comme une preuve que déjà à l'époque romaine

le nom se terminait par *s* (ablatif pluriel p. ex.). Voici des exemples où l'on verra s'introduire l'*s* à une époque plus ou moins récente.

*Arles* BDR ch.-l. cn, I<sup>er</sup> s. avant, naves longas Arelate (abl. locatif) facere instituit (César), VI<sup>e</sup> proprium nomen, quo Arelas vocitatur GT, 1008 actum in Arela civitate publice RC, XII<sup>e</sup> Arle (A. Thomas, Essais, 123-5), XIV<sup>e</sup> cieutat d'Arles GCN5.

*Candes* IL Condatensem diocesim Sulp. Sévère, VI<sup>e</sup> vicum Condate Fort., 1290 Candatum, v. 1330 Canda PT (gaulois ; abl. locatif singulier, Condate, « confluent » ; ici, confluent de la Vienne et de la Loire, rive gauche).

*Nans* Db 1453 Nant TOB (gaulois ; *nanto* « valle » dit au V<sup>e</sup> s. le Glossaire de Vienne ou d'Endlicher ; comp. le gallois nant, même sens).

Dans les nombreux noms romains en *-anicus* du Midi de la France, l'*s* apparaît au XII<sup>e</sup> siècle ; avant cela, ces noms sont nettement au singulier :

*Aymargues* Gard 813 in villa Armacianicus DV2, 951 Armacianicus, 1118 Armadanegues villa.

*Martignargues* Gard 850 Martiniacum colonica, 1314 de Martinhanicis.

*Souvanargues* (S. Privat-du-Dragon HL) 903 villa Silvianicus, 1241 Salvinargues.

L'addition de l'*s* du nom. sing. est bien visible dans les noms en *villers* ou *villiers* (latin *villare*, « hameau », « écart », constamment au singulier, et qu'il n'y a aucune raison de mettre au pluriel) :

*Bertanvilliers* (Villemaréchal SM) 1369-70 Berthenvillier PS.

*Bethonvilliers* EL v. 954 Bertonis Villare, v. 1150 Betunviler (Dict. EL), v. 1272 Bertonvilier PS.

*Rainvillers* Oise 1292 Rembeviler LOB.

*Rambervillers* Vg 1351 ville de Rambervilleir CEM.

Pour *mont*, fréquemment *Mons* dans les noms de lieux, quand on peut remonter suffisamment haut, on retrouve un singulier :

*Mons* Is 925 in Monte CSAV.

*Mons-en-Pévèle* Nd 1102 altare de Monte in Pabula DA1.

Voici encore deux cas démonstratifs :

*Grosrouvres* MM 1049 Grossum Rubrum, 1283 Grorouvre (*robur* « rouvre », souvent déformé en *rubrum*, semble avoir été largement employé dans le sens de « chêne » en général).

*Lormes* Nv ch.-l. cn, 1085 Lorma, 1257 de Ulmo (l'article indique bien le singulier).

Le phénomène inverse de celui que nous venons d'examiner, c'est-à-dire la *chute* d'un élément, est également très fréquent dans les noms de lieux français.

Citons seulement la suppression de l'initiale *A* confondue avec la préposition *à* :

*Bézac* Arg v. 1002 alodes Escoria et Avesago DV5.

*Bollène* Vcl. ch.-l. cn, 1137 a parte Abolene GCN6.

*Dirac* (Angoulême Char) 1110 aeclesia de Adiraco CAN.

*Ria* PO 981 in villa Arriana CDHF.

*Soual* Tarn v. 1128 allodium d'Assoal DV5, 1269 terra de Lassoal CAP.

*Tancourt* (Vauregis Aisne) 987 Attonis curtis, XVIII<sup>e</sup> Attancourt.

*Tilly* SO X<sup>e</sup> Attiliacum PI.

Quand le nom commence par *au*, *o*, cette syllabe est parfois supprimée, et remplacée par *le*, article qu'on a cru — à tort — combiné avec la préposition :

*Le Barroux* Vcl 1269 de Alboruffo CAP.

*Le Blanc* Indre ch.-l. cn, 1209 apud Oblancum LTC, 1267 de Oblinquo CAP.

*Le Gond* (Lhoumeau Char.) v. 1028 in villa quae vocatur Algonno, 1028-30 Algunt CAN.

*Le Pecq* SO v. 1108 *Alpec* CL, v. 1205 *ecclesia de Alpeco*,  
de *Aupico* PS, 1384 de *Alpeco* CP.

\* \* \*

Un certain nombre de noms de lieux français remontent à un nom d'homme employé seul ; était-il primitivement au génitif ? C'est possible pour certains cas (à noter qu'au moyen âge, les textes latins rendent par le génitif l'apposition française introduite par *de* ; voyez p. ex. ci-dessous *Nobré*). Il est probable qu'on se trouve devant plusieurs types d'idées.

*Auger-Saint-Vincent* Oise 1090-6 *villam sancti Arnulfi de Crispeio que Otgerus nuncupatur* RSM.

*Gaubert* (Pailherols BA) 1179 de *Galberto* CC.

*Nobré* (Neufchâtel SI) XI<sup>e</sup> *cum viculo Norberti* CSB (le gén. *Norberti* rend l'apposition française en *de* ; il n'y a pas de doute à avoir à ce sujet, le substantif *viculus*, comme *villula*, latinisation de « villette », ne se composant pas avec un nom d'homme ; ces deux mots sont des termes de scribe).

Parfois, chose assez curieuse, le nom de personne est précédé de l'article défini :

*Le Bernard* Vd 1247 *parrochianus dou Bernard prope Rocam super Eon* Bo. 24.

*L'Hermenault* Vd 1247 *hominibus suis de Ermenaudo* BO 24 (Irminold F).

*Le Rimbé* (Bannegon Cher) 1338 *domus de Raymberto*, 1415 *Rainber*.

Et parfois aussi le tout passe au pluriel ; on a alors, mais en deux temps, un nom analogue aux collectifs germaniques en *-ing* (dat. locatif plur. en *-ingen* « chez les gens de... ») :

*Les Allemands* (Penne LG) 1267 prioratus d'Alamans CAP.

*Les Bernauds* (Bauzac HL) v. 1000 mansus quem Bernaldus laborat, 1543 le villaige doux Bernocz.

*Les Gonthéaumes* (S. Théoffrey Is) XIV<sup>e</sup> Gontelmi villa.

*Les Grands-Giraudeau* (Sossay Vn) 1439 la terre de Johan Giraudeau.

A côté des noms propres, on trouve quelques noms de lieux formés d'un nom commun désignant des personnes ; l'origine exacte de ces noms ne peut naturellement pas être déterminée :

*Deux-Frères* (Le Broc AM) 1312 de Duobus Fratribus PA (comparez, dès l'époque romaine, IV<sup>e</sup> Ad Fratres IA ; localité inconnue) :

*Les Deux-Jumeaux* (S. Jean-les-Deux-Jumeaux SM) 1249-52 Duo Gemelli, 1256-70 à Deux Jumeaus DCB.

*Les Faures* (Allemont Is) XIII<sup>e</sup> cavan. Fabrorum (« forgerons »).

*Les Faures* (Valjouffrey Is) XIII<sup>e</sup> mass. Fabrorum.

*Fèves* Mos. 1138 Fabros, 1236 Fevres, 1486 Febve.

*Juij* SL 969-70 in villa etiam quae dicitur Judæis RC.

*Les Jumeaux* DS 1095 Gemelli.

*Les Jumeaux* (Jallans EL) v. 1127 Jumelli.

*Mauprevoir* Vn 1096-9 ecclesiam de Malopresbytero APR, v. 1204 Maupreveire (Dict. Vn ; « mauvais prêtre »).

*Le Pellerin* LI ch.-l. cn, 1030 Sancta Maria de Peregrino.

*La Pellerine* ML 1101 Peregrina APR.

*Sept-Frères* Calv. 1332 ecclesia de Septem Fratribus PR.

*Tresseroux* (Lèches Dord) 1289 de Tribus Sororibus RG.

*Troissereux* Oise 1292 de Tribus Sororibus LOB.

Ne terminons pas ce chapitre des noms de personnes sans faire remarquer qu'ici encore, la prédilection française pour la dérivation se manifeste pleinement. Après les noms gaulois ou gallo-romains en *-acus*, les noms romains

en *-anus*, *-anicus*, on a formé de nombreux dérivés de noms de personnes ; les types français du moyen âge ont survécu, mais avec moins de fréquence, pendant la période moderne.

Un premier procédé est la féminisation du nom ; il est profondément ancré dans les esprits de langue française, et nous avons signalé jadis son emploi pour la formation d'un nom de rivière sur un nom de lieu (la Sionne, « rivière de Sion »). En voici un exemple :

*La Guillemotte* (Dampierre-en-Crot Cher) 1572 le chezal Guillemot, 1642 La Guillemote.

Suffixe *-ie* :

*La Gaubertie* (La Mongie Dord) 1452 mansus nuncupatus de la Gaubertia (Gaubert).

Suffixe *-ière* ou *-erie* (deux variantes, dues à la place de l'accent tonique, correspondant au latin *-aria* ; comp. *glacière*, *glacerie*).

*La Bernadière* Vd XV<sup>e</sup> Bernarderia PT.

*La Blunière* (Villévêque ML) 1291 alias res, que quondam fuerunt Mathei Beloin, 1293 certas res apud La Belognière prope Villam Episcopi MH2 (le nom de personne est ici un nom de famille).

*La Bouchardière* (Chevroux Ain) 1233 super casali de la Bocharderi in quo dicti Bochardi calumpniabantur se jus habere (affirmaient avoir un droit).

*La Charleterie* (Buxerolles Vn) 1674 La Charletterie (métairie dite d'abord La Grange à l'Humeau ; donnée à Jeanne Charlet à son mariage avec Jean Jarno en 1621).

*La Joulainerie* (Villévêque ML) 1293 acquisivissemus unum herbergamentum (demeure)... quod vulgariter nuncupatur herbergamentum de la Jollaynière... a Johanna relicta defuncti Jollani Guitier MH2.

Les noms de ce type, comme tant d'autres, passent souvent, on ne sait pourquoi, au pluriel :

*Les Angebertières* (Fontperron DS) 1178 Enjoberteria, 1368 Lenjobertère, 1789 Les Langebertières (article redoublé ; v. plus haut).

*Les Giraudières* (Lavoux Vn) 1289 domus au Giraus (= prob. « aux Girauds »), 1470 La Giraudière.

\* \* \*

Quand on se promène sans plan préconçu dans les halliers touffus de la toponomastique française, on rencontre à chaque pas des noms dont la seconde partie est un nom de seigneur. Ce type est bien connu ; aussi ne ferons-nous ici que citer, outre quelques cas normaux, certaines particularités intéressantes. Le nom est souvent seul ; parfois il est précédé du titre du personnage (parfois aussi du reste on emploie le titre seul, sans nom propre) ; il est souvent précédé de *le*, *la* (ce type-ci a été introduit en Angleterre par les seigneurs normands, après la conquête de 1046, et il y est très répandu au sud-ouest ; il est plus rare dans le nord, sauf dans le Yorkshire, et dans l'est, sauf dans l'Essex).

Voici quelques cas simples :

*La Haye-Pesnel* Mch XIII<sup>e</sup> Haia Paganelli Bo 23 (rappelez que Paganus, en français Payen, au diminutif Paganellus, est un nom que l'on donnait parfois à l'enfant avant son baptême, qui en faisait un chrétien ; le nom continuait souvent à être usité après l'octroi du prénom régulier).

*Noyelle-Vion* PC 1154-9 Nigella, XII<sup>e</sup> Noella Guidonis.

*Villers-Brûlin* PC 1182 Viler, 1182 Johans Brouelins de Vilers, XIII<sup>e</sup> Viler Brouelin.

*Villiers-le-Bel* SO, 1094 villa que dicitur Villaris... unde... solvuntur Rodulfo Bello XV denarios, 1206-7 Viler le Bel RSM (famille Le Bel, branche des Montmorency, dont le chef fut Raoul le Bel cité ci-dessus).

Dans quelques noms, le nom du seigneur, conservé après la mort de celui-ci (ce qui est la règle, mais avec de nombreuses exceptions), est précédé de *feu* :

*La Chapelle* (Champigny Y) 1249-52 *Capella defuncti Pagani*, 1407 *Chapelle feu Païen*.

Le type nom de lieu + *le* (ou *la*) + nom de seigneur est bien connu (v. Ant. Thomas, *Nouveaux essais*, 1905, 32 ss.). Avant d'en donner quelques cas particuliers et inédits, rappelons qu'il renferme deux traits archaïques de la syntaxe française médiévale :

1° L'emploi de l'article avec la valeur de pronom démonstratif ;

2° L'emploi du nom de personne, sans préposition, en fonction de génitif.

Un nom comme *Assé-le-Béranger* doit se traduire : « Assé-celui-de Béranger ».

En principe, l'article (pronom démonstratif) s'accorde avec le nom qu'il représente ; mais ce nom de lieu est, selon les cas, considéré tantôt comme nom commun (et alors l'article en prend le genre), tantôt comme nom propre (à sens étymologique perdu ; et alors l'accord se fait d'après la forme masculine ou féminine de ce nom).

Ce type de noms est attesté depuis le début du XIII<sup>e</sup> siècle. Il existait déjà probablement au XII<sup>e</sup>, mais en ce moment, il est masqué dans les actes par la latinisation.

Il était encore vivant au XVI<sup>e</sup> siècle, comme le prouvent les deux exemples suivants :

*Meslay-le-Grenet* EL v. 1100 *Maislaicum*, 1626 *Melleyum Greneti* (rappelle Jean Grenet, seigneur du lieu en 1560).

*Vitry-le-François* Mrn 1547 laquelle ville nouvelle nous aurions voullu estre appelée *Victry le François* (opposé à *Vitry-le-Brulé* Mrn, incendié par les Impériaux en 1541 ; François I<sup>er</sup> fit alors bâtir, sur l'emplacement de *Mau-court*, la localité qu'il fit appeler *Vitry-le-François*).

Ce type de noms fut introduit en Angleterre par les seigneurs normands ; il y est largement représenté, et le second terme est souvent aussi un nom topographique (région, hauteur, route, cours d'eau).

En France, nous avons trouvé trois noms où le second terme est le nom du *monastère* possédant des droits dans la localité, et deux cas où il est le nom d'une *localité voisine* :

1<sup>o</sup> *Boisville-la-Saint-Père* EL v. 964 Bodasi villa, 1292 Boevilla sancti Petri, 1366 Boyville la Saint Père (prieuré dépendant de l'abbaye de S.-Père-en-Vallée).

*Chauvency-Saint-Hubert* M 955 in Calvenciaco, 1242 quod treffundus nemorum et aquarum ville de Chauvenci est ecclesie sancti Huberti predictae, 1271 in villa et territorio de Chavenceio Sancti Huberti (Chartes abbaye S.-Hubert en Ardenne, p. p. G. Kurth. Brux., 1903 ; CRH), 1271 du convant de Saint Hubert en Ardanne de son hiretaige en la ville que on dist Chavanci la Saint Hubert TCR, 1289 Chavancey le Saint Hubert (Chartes abbaye S.-Hubert).

*Dommartin-le-Saint-Père* HM 857 capella Sancti Martini, 1263 Domnus Martinus sancti Petri, 1562 Dompmartin le Sainct Père (vocable s. Martin. La présentation à la cure appartenait à l'abbaye de Montier-en-Der HM, dont le vocable était s. Pierre et s. Paul).

2<sup>o</sup> *Crasville-la-Rocquefort* SI XIII<sup>e</sup> Crassa Villa Bo. 23 (Rocquefort SI est une commune de la région).

*Fontaine-le-Dun* SI XIII<sup>e</sup> ecclesiae de Fontibus Duni Bo. 23 (près de Le Bourg-Dun SI XIII<sup>e</sup> ecclesiae de Burgo Duni Bo. 23).